

Consulter le programme

Introduction

La mondialisation des échanges, le renforcement de la diversité culturelle et linguistique des sociétés et le développement de la communication électronique rendent aujourd'hui plus fondamental encore le rôle des langues vivantes. Pour participer pleinement à ces évolutions économiques, sociales et culturelles et pour s'intégrer dans le monde d'aujourd'hui avec confiance et sans appréhension, il est indispensable que les élèves français parviennent à une aisance suffisante en langues vivantes, en particulier dans le domaine de la communication orale.

L'objectif essentiel au lycée est donc de conforter sensiblement, dès la classe de seconde et tout au long des trois années de lycée, les progrès enregistrés ces dernières années dans la compétence orale. Cette amélioration recherchée ne dissocie pas pour autant l'oral et l'écrit : ces domaines de la langue sont complémentaires l'un de l'autre dans les apprentissages et s'articulent dans les situations de communication auxquelles l'élève prend part, quel que soit son niveau dans chacun d'eux. Les langues vivantes étrangères et régionales (LVER) contribuent à rendre l'élève actif et autonome ; elles le mettent en situation d'échanger, de convaincre et de débattre à l'oral, comme de décrire, de raconter, d'expliquer et d'argumenter à l'écrit. La classe est ainsi un espace où l'élève apprend à mobiliser des connaissances pour interagir avec les autres.

Tout aussi prioritairement, en même temps qu'il consolide ses compétences linguistiques et de communication, l'élève approfondit au lycée sa connaissance des aires géographiques et culturelles des langues qu'il apprend, et s'ouvre à des mondes et des espaces nouveaux grâce à une présentation dénuée de stéréotypes et de préjugés.

Dans cette perspective, la démarche pédagogique vise à mettre les élèves en activité dans des situations de communication propices aux échanges. Un cours de langue vivante est avant tout un cours où l'on communique le plus possible en langue étrangère ou régionale, c'est un temps et un espace où celle-ci se parle et s'entend. La pratique systématique de l'oral à partir de documents authentiques (vidéos, enregistrements, textes et images) est complétée par le recours régulier à l'écrit qui permet de stabiliser les acquis d'une part, d'enrichir les connaissances d'autre part. L'aisance recherchée à l'oral se construit dans une large mesure grâce à une pratique assidue en classe et hors de la classe, mais aussi en lien avec l'écrit qui permet à l'élève de mieux fixer la langue.

En développant ainsi au lycée ses compétences linguistiques, culturelles et de communication, l'élève se prépare à l'enseignement supérieur et à un usage plus assuré et spontané des langues vivantes. À travers la pratique des langues étrangères et régionales, le lycéen consolide aussi sa maîtrise de la langue française. Il renforce également son sens critique et esthétique, sa curiosité intellectuelle, sa capacité à décentrer son point de vue, à prendre du recul et à nuancer ses propos. Il affine progressivement son usage raisonné des médias et gagne en autonomie dans son rapport aux apprentissages.

L'étude de la langue

Rappel des objectifs de niveaux de compétences de collège et définition de ceux de lycée

Lorsqu'ils entrent au lycée, tous les élèves ont étudié deux langues vivantes étrangères ou régionales.

Pour la LVI (LVA au lycée), en fin de cycle 4, tous les élèves doivent avoir au moins atteint le niveau A2 du *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECRL) (2001) dans les cinq activités travaillées (écouter et comprendre, parler en continu, réagir et dialoguer, lire et comprendre, écrire). Les activités proposées permettent aux élèves d'atteindre le niveau B1 du CECRL dans plusieurs activités. Pour la LV2 (LVB au lycée), le niveau A2 du CECRL doit être atteint dans au moins deux activités langagières. En classe de seconde, les élèves peuvent choisir une troisième langue vivante étrangère ou régionale, la LVC.

Les niveaux ciblés au lycée

Le lycée permet aux élèves de poursuivre cette progression :

- en LVA, les élèves de seconde confortent leur niveau B1 pour atteindre le niveau B2 à la fin de la terminale,
- en LVB, les élèves de seconde consolident et complètent leur niveau A2 pour atteindre le niveau B1 à la fin de la terminale,
- en LVC, les élèves construisent le niveau A2 en seconde pour atteindre B1 à la fin de la terminale.

Les descripteurs de niveau de compétences par activités écrites ou orales, dont les grilles figurent en fin de cette annexe, offrent une liste non exhaustive de situations de communication et facilitent l'évaluation des élèves. Les évaluations régulières en langues vivantes visent à attester du niveau atteint par chaque élève à la fin du lycée.

La langue

Comme au collège, le lexique et la grammaire sont toujours abordés à partir de documents et toujours en lien avec un contexte d'utilisation. Cependant, au lycée, la plus grande maturité intellectuelle des élèves permet de développer une approche raisonnée et plus systématisée des différents constituants de la langue, c'est-à-dire le lexique, la grammaire, la phonologie et l'orthographe.

1. Maîtrise du vocabulaire

En classe de seconde, le vocabulaire de l'élève s'enrichit. Les contenus culturels définis par le programme enrichissent et orientent le choix du lexique. La variété des documents utilisés sert également l'enrichissement lexical en multipliant les contextes d'emploi possibles.

La mise en place de séances d'entraînement doit permettre à l'élève de s'approprier et d'approfondir le lexique de la description, de

l'explication, de la narration et de l'argumentation. Le contenu lexical d'une séquence de cours a vocation à être réinvesti activement dans les séquences suivantes.

L'acquisition du vocabulaire ne consiste pas en l'apprentissage de mots isolés. Le vocabulaire est étudié en contexte et en fonction des besoins de communication, ce qui permet de comprendre comment les mots s'insèrent syntaxiquement dans l'énoncé. En outre, ce vocabulaire est mis en réseau au moyen de procédés techniques tels que la composition et la dérivation morphologiques, ainsi que par le recours aux champs sémantiques présents dans le programme culturel. Cette démarche facilite la mémorisation nécessaire et systématique et lui donne tout son sens. L'élargissement de la palette lexicale, la fixation de l'orthographe et la prononciation correcte des mots passent naturellement par un travail régulier de mémorisation à la maison.

La maîtrise du vocabulaire consiste en la capacité des élèves, à terme, de choisir, dans leur répertoire, l'expression adéquate.

2. Correction grammaticale

Dans la perspective de l'acquisition d'une langue vivante, l'étude de la grammaire est l'un des outils permettant de complexifier et de perfectionner le maniement de la langue et d'enrichir la réflexion. C'est en progressant dans la compréhension des mécanismes de la langue, que l'élève devient de plus en plus autonome. À partir des documents abordés en cours, l'élève est conduit à découvrir les règles d'usage de la langue, à identifier les points de syntaxe ou de morphologie constitutifs du document, afin de se les approprier. Il est ensuite entraîné à les remobiliser de manière fréquente. Une meilleure maîtrise de la grammaire donne sens et cohérence aux énoncés produits.

L'élève est conduit à mobiliser ses connaissances de la langue française et des autres langues qu'il connaît afin de mieux saisir la différence ou la proximité avec la langue étudiée. La comparaison entre les langues et leurs systèmes respectifs favorise une approche plurilingue de l'apprentissage.

3. Maîtrise phonologique

Au lieu d'ériger la maîtrise phonologique du locuteur natif en idéal inaccessible à l'élève, *le Volume complémentaire* (2017) du CECRL propose d'envisager l'évaluation de la maîtrise phonologique de manière plus réaliste. Il convient cependant de la prendre en compte dans le travail sur la langue et dans l'évaluation de manière plus régulière. Elle ne se réduit pas à la seule composante de l'accent et son exactitude mais se compose d'un ensemble d'éléments parmi lesquels l'articulation (incluant la prononciation des sons / phonèmes), la prosodie (incluant l'intonation, le rythme, l'accent tonique, l'accent phrastique, le débit et le découpage), et l'intelligibilité (accessibilité du sens pour les auditeurs).

Dans le prolongement des apprentissages du collège, l'élève, en classe de seconde, est ainsi familiarisé à toutes les composantes phonologiques qui caractérisent la langue étudiée par des exercices appropriés reliant son et sens, par des activités permettant la découverte des régularités, et par les correspondances à mettre en évidence entre graphie et phonie. La poésie et la chanson trouvent ici pleinement leur place, car elles s'appuient sur la mémoire auditive pour créer des effets de sens. Les documents audiovisuels authentiques sont également d'une importance primordiale pour familiariser l'élève avec les effets sonores de la langue en sus de leur contribution à la connaissance de la réalité sociale et culturelle des aires linguistiques dont ils émanent. C'est en redonnant à la forme sonore la place qui lui revient dans les apprentissages que l'on prévient les obstacles à la compréhension et les inhibitions souvent liées à un sentiment de « l'étrange ». Entraîné régulièrement à l'oral, l'élève prend l'habitude de parler devant ses camarades, de s'enregistrer et de s'écouter afin de perfectionner sa maîtrise phonologique. Grâce à ce travail, il gagne en confiance.

L'erreur dans les énoncés des élèves, qu'elle soit lexicale, grammaticale ou phonologique, fait partie intégrante des apprentissages et, s'il faut veiller à l'éliminer, elle doit être considérée comme un moyen de progression qui ne doit pas brider la prise de parole.

4. Maîtrise de l'écriture

La maîtrise de l'orthographe, et de façon plus générale de l'écriture lorsqu'il s'agit de langues avec système d'écriture non alphabétique, consiste en la capacité à copier, orthographier et utiliser la ponctuation et la mise en page. Elle consolide la confiance en soi de l'élève pour tout ce qui relève de l'expression écrite. Il est donc important d'avoir recours à des entraînements réguliers, qui peuvent être brefs.

Le développement de nouvelles formes de communication écrite, et notamment en interaction (messagerie électronique, dialogues en ligne, réseaux sociaux, blog, etc.), représente une opportunité d'utilisation de la langue dont l'enseignant peut tirer profit. Cependant, en raison de l'immédiateté et de l'instabilité orthographique et syntaxique de ce type d'énoncés, il convient aussi de rappeler que la maîtrise de l'écriture, en contexte scolaire, s'obtient, entre autres exigences, par l'assimilation raisonnée des règles qui régissent le fonctionnement des langues.

Les activités langagières et leur évaluation

Le CECRL auquel sont adossés tous les programmes français de langues vivantes a été enrichi d'un *Volume complémentaire* qui prend notamment en compte la diversification culturelle des sociétés et le développement de la communication numérique. Les paragraphes qui suivent présentent une synthèse des descripteurs renouvelés de la communication langagière pour répondre à ces enjeux (pour complément, voir tableaux en fin de cette annexe).

1. Réception

Définition

La réception comprend la compréhension de l'oral et de l'écrit. Parmi les situations de compréhension de l'oral (écouter et comprendre) on trouve, par exemple : écouter des annonces publiques, s'informer (médias), être spectateur (cinéma, théâtre, réunion publique, conférences, spectacles), etc.

Parmi les activités de compréhension de l'écrit (lire), on trouve par exemple : lire pour s'orienter, s'informer ou suivre des instructions, lire pour le plaisir, etc.

Progressivité

À l'écrit comme à l'oral, l'entraînement doit aider l'élève à accéder au sens en allant du plus accessible (repérage du titre, identification du thème, accès au sens global et décodage de la situation d'énonciation, recherche d'information particulière sur un personnage par exemple, informations détaillées) vers le traitement d'informations complexes (corrélation d'informations diverses, lecture de l'implicite du discours, etc.) en fonction du niveau de compétence visé.

Stratégies

La progression de l'élève passe par l'acquisition de stratégies de compréhension telles que la formulation d'hypothèses (en lien avec la situation de communication et/ou la typologie des documents), le repérage d'indices (linguistiques ou non), l'identification, l'inférence (confrontation d'indices), l'interprétation, etc. En encourageant l'élève à mobiliser l'ensemble de son propre répertoire plurilingue (toutes les langues que l'élève peut pratiquer et auxquelles il est exposé), on lui permet de progresser plus rapidement en compréhension et de consolider sa capacité à opérer des transferts d'une langue à une autre. La possibilité de commencer une langue vivante C en seconde s'inscrit pleinement dans cette perspective.

2. Production

Définition

La production comprend l'expression orale et l'expression écrite. Parmi les situations de production orale, l'élève peut être conduit à réaliser des annonces publiques réelles ou fictives, lire un texte travaillé à voix haute, chanter, exposer, commenter des données ou un événement, plaider, etc.

Parmi les activités d'écriture, l'élève peut prendre un message sous la dictée, renseigner un questionnaire, écrire des articles de presse, réaliser des affiches, rédiger des notes, des comptes rendus, des résumés et des synthèses, écrire des courriels, réaliser des écrits créatifs, etc.

Progressivité

Pour qu'elle prenne tout son sens auprès de l'élève, l'expression écrite ou orale doit s'insérer dans une situation de communication qui justifie l'usage de la langue concernée. L'apprentissage des différentes formes de discours offre une progression naturelle vers l'autonomie de l'élève, de la paraphrase à l'expression créative : décrire, raconter, expliquer, argumenter. L'adossement d'une activité de production à une activité préalable de compréhension permet à l'élève d'opérer des transferts, notamment lexicaux, qui viennent enrichir son expression.

Stratégies

La progression de l'élève passe par le recours à des stratégies telles : la répétition ou paraphrase, l'adaptation du message, l'explicitation, l'illustration, la correction et l'autocorrection, etc. En s'appuyant sur les connaissances culturelles ou interculturelles qui lui sont propres, l'élève peut plus facilement adapter son discours à ses interlocuteurs.

Interaction

Définition

En situation d'interaction, l'élève échange avec un ou plusieurs interlocuteurs. L'interaction orale se déroule essentiellement sous la forme de discussions formelles ou informelles, débats, interviews, tours de parole, etc.

L'interaction écrite prend de plus en plus d'importance au quotidien avec le développement des réseaux sociaux et outils nomades de la communication : courriel, SMS, tweet, forum de discussion, écriture collaborative de texte en ligne, etc.

Progressivité

Pour être efficace, l'interaction doit se rapprocher le plus possible de situations authentiques et plausibles dans lesquelles l'échange d'informations est une nécessité.

Le changement de registre de langues, la variation du nombre d'interlocuteurs, l'articulation de l'interaction écrite et orale (conférences en ligne), la nature et la qualité des informations échangées constituent quelques-unes des pistes pour installer et complexifier l'interaction dans les pratiques pédagogiques.

Stratégies

En plus des stratégies de réception et de production, il existe des stratégies propres à l'interaction qui sont essentiellement liées à la construction commune du sens : la reprise, la relance, la coopération (verbale et non verbale), l'explicitation, l'illustration, la négociation, etc. jouent par exemple un rôle fondamental.

À l'articulation des activités langagières : la médiation

La médiation introduite dans le CECRL consiste à expliciter un discours lu et entendu à quelqu'un qui ne peut le comprendre. En termes scolaires, elle se traduit en une série d'exercices qui vont de la paraphrase à la traduction.

À l'oral comme à l'écrit, l'élève médiateur :

- prend des notes, paraphrase ou synthétise un propos ou un dossier documentaire pour autrui, par exemple à l'intention de ses camarades en classe ;
- identifie les repères culturels inaccessibles à autrui et les lui rend compréhensibles ;
- traduit un texte écrit, interprète un texte oral ou double une scène de film pour autrui ;
- anime un travail collectif, facilite la coopération, contribue à des échanges interculturels, etc.

La médiation place l'élève en situation de valoriser l'ensemble de ses connaissances et compétences.

Formation culturelle et interculturelle

L'apprentissage des langues étrangères a pour objectif premier d'assurer la communication entre des locuteurs de différentes cultures. Au-delà de cette fonction purement utilitaire, au demeurant indispensable, la communication interlinguistique vise une dimension plus profonde : la connaissance de la culture et de l'histoire que véhiculent les langues étudiées. Amorcée au collège, cette dimension de l'apprentissage de la langue qui associe communication et culture est consolidée en classe de seconde et pendant le cycle terminal. Dès son entrée au lycée, l'élève poursuit et accélère son exploration de plus en plus exhaustive de l'ancrage culturel propre à chaque langue. La langue vivante étrangère ou régionale lui permet ainsi d'appréhender un univers nouveau, de se confronter à un monde plus ou moins éloigné de son univers habituel et de trouver, dans l'écart et la différence avec sa propre culture, un enrichissement qui le construira tout au long de sa vie. La dimension culturelle, indispensable au dialogue entre civilisations, participe donc à la formation citoyenne.

L'acquisition progressive de compétences en langues étrangères, la construction des capacités de compréhension, d'expression, d'interaction et de médiation, s'organisent, en classe de seconde, autour d'une thématique : *l'art de vivre ensemble*. Cette thématique est commune à l'ensemble des LVER, mais peut se décliner différemment pour chaque langue vivante en fonction de ses spécificités culturelles propres.

Cette thématique se justifie par le changement que constitue l'entrée au lycée. Celle-ci marque une étape décisive au cours de laquelle les élèves élargissent leurs horizons culturels et sociaux avec un plus grand degré d'autonomie. Le lycée offre des opportunités diverses pour multiplier les expériences de mobilité – conférences, rencontres, partenariats, échanges, stages –, qui sont autant de facteurs propices à la constitution de relations humaines diversifiées. À cela vient s'ajouter la construction de réseaux numériques. *L'art de vivre ensemble* est une thématique qui intègre cette nouvelle réalité.

En classe de seconde, le niveau visé dans les deux langues permet d'aller au-delà du thème travaillé au collège (cycle 4), *la rencontre avec d'autres cultures*. Il s'agit désormais de problématiser davantage les questions de cohésion sociale et culturelle : le fait d'interroger les relations sociales (rencontres, rapprochements, oppositions, tensions, etc.) est au cœur de la formation en langues. L'apprentissage d'une troisième langue vivante étrangère ou régionale (LVC) vient enrichir cette démarche.

En déclinant la thématique de *l'art de vivre ensemble*, les élèves découvrent que chaque société est un organisme vivant, héritier d'un passé qui contribue à forger son présent et dont les références permettent de mieux comprendre les réalités actuelles, mais aussi se projettent dans un avenir qui mobilise l'imagination, le besoin de créer et le désir d'aller de l'avant.

La thématique de *l'art de vivre ensemble* se décline, en classe de seconde, selon huit axes exploitables à des degrés divers dans les différentes langues, en respectant l'ancrage culturel propre à chaque aire linguistique.

Au fil de l'année, les professeurs abordent au moins six axes sur les huit de la liste, selon un ordre qu'ils choisissent, chacun d'eux étant envisagé à travers une à trois séquences portant sur des problématiques qui y sont reliées. Pour aborder ces axes, l'on pourra s'inspirer des exemples de problématiques mentionnés et les mettre en miroir avec l'aire linguistique concernée.

Axes

1. Vivre entre générations

Les bouleversements démographiques amènent des modifications dans les liens intergénérationnels (vieillesse de la population, allongement du temps des études et du temps de travail). La notion de conflits des générations se trouve souvent remplacée par celle du lien intergénérationnel. Celle-ci concerne la nécessité de penser autrement les relations entre les différents âges de la vie, notamment entre les personnes âgées et les (très) jeunes. Comment sont envisagés ces liens intergénérationnels dans les sphères dont on étudie la langue ? Sur quelles traditions se fondent-ils selon les cultures ? Dans quelle mesure les rapports entre générations se trouvent-ils bousculés, sont-ils réinventés ? Les limites définissant les générations sont parfois déplacées : au « jeunisme » des anciens, pourrait être opposé le « syndrome de Peter Pan » chez de jeunes adultes nostalgiques de leur enfance. À l'inverse, des enfants se trouvent investis de responsabilités qui incombent normalement aux adultes. Comment la presse, la littérature, les séries télévisées, la publicité rendent-elles compte de toutes ces mutations – sur le mode comique, parodique ou encore en adoptant la forme du réalisme social, voire de manière factuelle à travers le reportage ?

2. Les univers professionnels, le monde du travail

La seconde est une année charnière où la réflexion sur l'avenir professionnel doit venir confirmer ou interroger l'orientation envisagée. C'est encore le moment d'imaginer des métiers possibles dans un monde où il est de plus en plus établi qu'il faudra exercer plusieurs

professions successives au sein d'une carrière de plus en plus longue. Comment choisit-on un métier ? Quelles sont les professions qui font rêver et comment se traduisent ces rêves ? Quelles sont les critères qui président au choix d'un métier ? D'un pays à l'autre, d'une culture à l'autre, les professions diffèrent parfois, comme la perception du monde professionnel, de la notion du travail ou les conditions d'emploi. Le travail est un lieu de socialisation, comment inventer le mieux-être au travail ? Comment concilier la qualité de vie au travail avec les exigences économiques ? Changer de travail suppose la prise de décision, cela implique parfois de partir à l'étranger. Les migrations sont souvent liées au travail et constituent une source d'inspiration pour la littérature et le cinéma principalement, mais pas de manière exclusive.

3. Le village, le quartier, la ville

Le village, le quartier et la ville portent l'inscription d'une culture donnée. Pour des raisons évidentes, liées au climat notamment et aux codes culturels, les relations de voisinage prennent des formes différentes selon les pays ou les cultures. Le village, le quartier, la ville sont des espaces qui peuvent être émotionnellement chargés (poésie, peinture, chanson), d'où l'on part (voir l'étymologie du mot *nostalgie*) ou bien où l'on s'installe. Le quartier, le village et la ville connaissent des réalités sociologiques différentes : ancrés dans un passé ancestral, ou cosmopolites et en constante mutation (villes Babel, villes-monde). Comment les cadres de vie reflètent-ils les différentes cultures et les différentes géographies ? Des liens et correspondances apparaissent entre des grandes métropoles de pays différents : villes portuaires ; villes nouvelles ; villes musées, etc. La ville est un lieu à découvrir ; certaines villes ont une dimension mythique qui fascine (Rome, Londres, Lisbonne, Venise, etc.). La ville convoque tout un imaginaire, où se mêlent récits et légendes.

4. Représentation de soi et rapport à autrui

Dans des sociétés où l'image s'impose de plus en plus, être accepté passe souvent par les codes vestimentaires, les goûts affichés, l'adoption d'un style. Autrui (le groupe social) joue un rôle parfois décisif dans la perception que l'adolescent peut avoir de lui-même. Certains usages des réseaux sociaux interrogent l'image de soi donnée aux autres. La mode souvent vécue comme un jeu sur l'esthétique peut être également porteuse de tensions dans la relation de soi aux autres. Dans ce contexte qui engendre l'envie de conformité, la différence peut stigmatiser et conduire à des phénomènes de rejet. Le rapport de soi à autrui est abordé abondamment au cinéma, au théâtre et dans la fiction d'une manière générale. Il ouvre sur un questionnement de ce qui est considéré comme naturel et authentique par opposition aux faux-semblants. Dans les différentes cultures étudiées, l'image de soi revêt-elle la même importance, répond-elle aux mêmes codes ? Influe-t-elle au même degré et de la même manière sur les relations sociales ?

5. Sports et société

Le sport permet un accomplissement personnel (santé, bien-être) qui remplit une fonction de socialisation (clubs, équipes). Il traverse la société tout entière, des jeux improvisés dans les quartiers aux grandes cérémonies hyper-médiatisées. Il procure du plaisir à travers le respect des règles. Le sport rassemble ou divise, il se prête à des moments de liesse collective (nationale) ou au contraire oppose les supporters les uns aux autres. Le sport renforce le sentiment d'appartenance nationale et peut avoir des incidences politiques. Dans le meilleur des cas, il permet le dépassement de soi ; dans le pire, le culte effréné de la performance peut causer de la souffrance. Selon les cultures et les aires géographiques étudiées, quelle représentation est associée au sport et à quel sport ? Quelle image renvoie-t-il, quel est son impact social et politique ?

6. La création et le rapport aux arts

Le rapport aux langues étrangères se consolide à travers les arts (tableaux, musique, architecture, danse, écritures - fiction, théâtre, poésie) dans chaque aire culturelle. Quelle place accorder à l'art dans la vie de tous les jours, entre réception et pratique ? Comment rendre vivant le rapport à l'art, même quand il s'agit d'œuvres du passé ? Comment rendre accessibles les productions artistiques, trouver en elles ce qui peut faire sens pour chacun ? Comment exprimer une émotion à travers des mots dans une autre langue et la faire partager ? Au-delà du plaisir esthétique, comment débattre de l'utilité de l'art dans/pour la vie ? L'art est en devenir, il se réinvente en permanence ; à travers de nouveaux médiums (bandes dessinées, romans graphiques) ou en investissant de nouveaux lieux (*street art* ou *land art*) par exemple. L'art peut être consensuel ou au contraire en rupture avec les valeurs établies. Comment une société donnée appréhende-t-elle le réel pour le transformer en art ? Quelles formes prennent les arts dans les aires géographiques étudiées ? Quels sont les héritages spécifiques et les différentes évolutions qui fondent une culture artistique ?

7. Sauver la planète, penser les futurs possibles

L'avenir de la planète est un défi partagé par les aires culturelles qui interrogent cette question avec des sensibilités différentes. La préoccupation écologique n'a pas la même ancienneté selon les pays ni la même résonance dans toutes les sociétés. Elle pose la question du rapport à la nature dans chacune des cultures. Au quotidien, le souci de l'environnement dicte des codes de conduite et peut faire l'objet de politiques environnementales qui dépassent les frontières. La cause animale rejoint le débat écologique, elle trouve une expression différente selon les pays avec des débats autour de la chasse ou de la corrida par exemple. Parce que la question environnementale est tournée vers le futur, elle invite à imaginer, à travers l'urbanisme ou encore la littérature, des mondes possibles (par exemple : villes à l'architecture végétalisée, interpénétration ville et nature, etc. Le souci écologique incite à reconsidérer le rapport à la consommation).

8. Le passé dans le présent

La persistance du passé est au cœur même de la perception du présent, et le poids de l'histoire, est omniprésent. Cette donnée

incontournable peut susciter des réactions opposées : le désir de s'opposer aux traditions ou à l'inverse la volonté de les célébrer. Le retour au passé peut traduire une crainte d'affronter les incertitudes de l'avenir. Le rétro, le néo ou le kitsch cultivent le rapport au passé, de même que certains styles vestimentaires comme le gothique. Le rapport au passé peut être mis en scène à travers des cérémonies costumées, des jeux de rôle ou encore par la fréquentation de musées ou de parcs thématiques, qui recréent les sensations éprouvées autrefois. Il peut être fondateur dans la constitution de l'identité. Les lieux de mémoire se sont multipliés, ils invitent à considérer que l'acte de mémoire est un devoir. Comment cette articulation du passé et du présent se manifeste-t-elle dans une aire géographique ? Quelle est la place du passé et comment lui fait-on une place dans le présent ?

L'organisation de l'enseignement

L'enseignement des langues vivantes doit permettre aux élèves de s'inscrire dans une dynamique d'ensemble. Ils sont incités à augmenter leur temps d'exposition à la langue en dehors des heures de classe : visionnage de films, séries documentaires, radio (via internet), sources diverses en version originale grâce aux outils nomades (smartphones, tablettes). Au lycée, le recours à des espaces langues, l'usage raisonné des outils et ressources numériques, le développement de toutes les formes de mobilité - individuelle, collective et virtuelle -, l'enseignement d'autres disciplines en langues étrangères ou régionales accroissent l'exposition aux langues et multiplient les opportunités d'entraînement à la communication. Chaque enseignant contribue, à sa mesure, à la mise en œuvre et à l'enrichissement du projet d'établissement (voyages, échanges, sorties culturelles, ateliers, rencontres...). Toutes les initiatives visant à introduire des énoncés en langues étrangères et régionales dans le quotidien de la vie scolaire sont les bienvenues (changement de langues d'interface des différents programmes et applications exploités par des outils numériques...). En parallèle, l'enseignant encourage la lecture suivie en dehors de la classe en veillant à la valoriser par des activités orales telles que café littéraire, atelier théâtre, *booktube*, *webradio*, concours d'éloquence, lectures expressives... Il est possible de proposer un choix de lectures en fonction des différents profils et niveaux de compétences. Lorsque cela est possible dans un établissement, l'animation d'ateliers d'expression artistique peut être assurée par des assistants de langues, locuteurs natifs.

En classe, l'enseignant privilégie la mise en place de projets autour de scénarios pédagogiques qui articulent les entraînements, les contextualisent et aboutissent progressivement à des productions écrites ou orales (résumé, compte rendu, exposé, débat, simulations et jeux de rôles...). L'enseignant s'attache à mettre l'élève en action et l'encourage à prendre des initiatives à travers les activités proposées. Certains scénarios peuvent faire l'objet d'une diffusion dans le cadre du lycée par l'intermédiaire du journal et/ou de la radio, du Centre de connaissances et de culture (3C, anciennement CDI), de l'Environnement numérique de travail (ENT), du site internet de l'établissement...

Place du numérique

Les outils numériques élargissent les possibilités de pratiquer la langue et facilitent le travail collaboratif, tant dans l'établissement qu'en dehors de celui-ci. Ils contribuent à renforcer les compétences des élèves et représentent un atout pour la différenciation pédagogique. Au-delà de la richesse des ressources documentaires (d'archives ou d'actualité) mises à disposition, ces outils permettent de mettre en relation des interlocuteurs aux quatre coins du monde via la plateforme e-Twinning, visioconférence, forums d'échanges, wikis, bloc-notes numériques, messageries électroniques, etc. Par ailleurs, grâce aux tableaux numériques, aux classes mobiles, aux laboratoires multimédias, aux espaces numériques de travail, aux kits de baladodiffusion et aux nombreuses applications collaboratives (blogs, cartes mentales, wikis, forums, murs collaboratifs, pads collaboratifs...), le numérique apporte des réponses pédagogiques aux besoins des élèves.

Il importe de veiller à ce que l'usage du numérique ne représente pas une fin en soi, mais apporte un réel bénéfice à l'apprentissage. Il doit être raisonné et s'accompagner d'une éducation appropriée aux médias avec l'aide éventuelle des professeurs documentalistes.

Les supports

Au quotidien, l'enseignant sélectionne des documents authentiques de toute nature (textuels, iconographiques, audio, vidéo...) qui peuvent s'inscrire dans des champs disciplinaires variés (littérature, art, histoire, géographie, politique, sociologie, économie, sciences...). La mise en regard de ces supports permet à l'élève d'appréhender un sujet de manière de plus en plus complexe et nuancée. Une peinture peut éclairer un texte, un article de presse peut expliciter un texte littéraire, une photographie peut entrer en résonance avec un poème, un texte littéraire peut être comparé à son adaptation filmée...

La confrontation de différents éléments (époques, approches...) constitue une démarche propice à l'enrichissement de la langue et de la pensée. L'élève est invité à prendre du recul pour alimenter une réflexion personnelle et développer ses compétences d'expression. L'art et la littérature offrent un accès privilégié à la compréhension des sociétés dont on étudie la langue. Il est souhaitable de ne pas se limiter à des documents informatifs mais d'élargir à des documents de fiction, des extraits de théâtre, des poèmes, des chansons, des romans graphiques, des adaptations de classiques en romans graphiques, des œuvres de science-fiction, des fragments d'opéra ou des synopsis de films, etc., afin de développer la culture humaniste, l'imagination et la créativité des élèves. En outre, la diversité des formes de travail en classe (individuel, binômes, en groupes, en classe entière...) favorise les apprentissages et donne du sens au projet de la classe, tout en contribuant à rythmer les séances.

Le croisement des disciplines : un levier pour l'apprentissage des langues

Chaque élève a un rapport personnel, lié à son histoire familiale et scolaire, à plusieurs langues. Cette richesse linguistique est une donnée de départ précieuse pour l'apprentissage des langues. En outre, l'apprentissage simultané de plusieurs langues vivantes (LVA-

LVB-LVC) permet des croisements, des transferts et d'autres stratégies d'appropriation. Il est en particulier établi que la maîtrise d'une langue étrangère facilite l'acquisition d'autres langues vivantes nouvelles.

Le français, langue de scolarisation, procure des repères précieux, notamment toute une terminologie grammaticale qui facilite la compréhension des mécanismes linguistiques dans d'autres langues.

L'interdisciplinarité, chaque fois qu'elle est possible (cours de pratiques artistiques, histoire- géographie, sciences, langue et littérature françaises, etc.), est utilisée pour nourrir et étayer l'apprentissage des langues étrangères et régionales. L'enseignement d'autres disciplines en langues étrangères et régionales ainsi que les pratiques immersives apportent, quand ils peuvent être mis en place, des atouts indéniables. La semaine des langues peut constituer un temps fort en vue de valoriser les actions menées en établissement.

La langue vivante C (LVC)

La langue vivante C (LVC) offre à chaque élève l'occasion d'enrichir sa connaissance des langues en faisant toute leur place aux langues moins présentes en LVA et LVB. L'élève qui entreprend l'étude d'une troisième langue vivante étrangère ou régionale manifeste souvent pour celle-ci un intérêt personnel particulier, déterminé par ses acquis scolaires antérieurs, parfois par son histoire familiale, ou par sa curiosité intellectuelle. Dans tous les cas, il s'agit d'apports positifs sur lesquels il convient de s'appuyer. Ces acquis scolaires ou extra-scolaires ont forgé des compétences linguistiques et culturelles que l'élève peut réinvestir dans l'apprentissage de la troisième langue. Cet enseignement s'étend sur une période plus courte que pour la LVA ou la LVB ; toutefois la démarche est la même : l'enseignement y est organisé dans la même perspective de communication, portant sur une langue usuelle et authentique. La motivation des élèves de LVC exige des activités variées, nourries dès les premiers cours d'un contenu culturel riche. De plus, la maturité des élèves et les compétences acquises grâce à l'apprentissage au collège de deux autres langues (étrangères ou régionales) permettent d'envisager une progression rapide.